

Les Réserves naturelles régionales : des espaces d'exception!

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des régions de France métropolitaine les plus riches en matière de biodiversité, que celle-ci s'exprime au travers d'espèces, d'habitats, d'écosystèmes ou de paysages.

Du littoral méditerranéen aux sommets alpins en passant par les vallées du Rhône et de la Durance, le territoire régional se caractérise par une forte diversité de reliefs, de paysages, de substrats géologiques et de climats. Cette combinaison d'éléments naturels et climatiques associée à une longue histoire d'interactions Homme-Nature explique la diversité des milieux naturels présents en région.

Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, Réserves nationales et régionales, Réserves de biosphère, etc. Le territoire régional est riche en espaces naturels aux statuts diversifiés.

Six Réserves naturelles régionales sont classées à ce jour, pour un peu plus de 4 000 hectares préservés!



Parmi ces espaces, les **Réserves naturelles régionales** sont des outils de compétence régionale, à portée réglementaire. Une Réserve naturelle régionale permet le classement d'espaces régionaux d'intérêts patrimoniaux naturels (biologiques, géologique, paysagers), de préserver la biodiversité tout en promouvant les activités humaines compatibles et l'ouverture au public quand cela est possible. C'est l'un des moyens pour appliquer la politique régionale en matière d'aménagement du territoire, de biodiversité et d'environnement, aux côtés des Parcs naturels régionaux !